La rougeole est là!

Voici quelques conseils pour vous protéger, vous et vos proches :

Êtes-vous protégé·e contre la rougeole?

- Êtes-vous né·e avant 1970?
- Avez-vous reçu deux doses de vaccin contenant le virus de la rougeole?
- Avez-vous fait faire des analyses de laboratoire confirmant la présence d'anticorps contre la rougeole ou une infection antérieure par la rougeole?

* *Si vous avez répondu « oui » à une de ces questions, vous êtes considéré·e comme immunisé·e contre la rougeole. Deux doses du vaccin contre la rougeole confèrent une protection allant jusqu'à 97 %.*

Les symptômes courants de la rougeole peuvent comprendre :

- Toux
- Yeux rouges ou larmoyants
- Écoulement nasal
- Fièvre
- Une nouvelle démangeaison* inexpliquée, qui commence souvent sur le visage et s'étend vers le bas du corps.

* *La démangeaison apparaît généralement quelques jours après les premiers symptômes.*

En cas d'exposition à la rougeole

Avez-vous été en contact avec une personne atteinte de la rougeole ou avez-vous été informé·e par la Santé publique d'une exposition potentielle?

Si vous **n'êtes pas immunisé·e :**

- Vous pouvez être admissible à un traitement post-exposition.

– consultez votre prestataire de soins de santé.

- Isolez-vous et évitez tout contact avec les personnes vulnérables, surtout celles qui sont immunodéprimées, enceintes ou âgées de moins d'un an.

Si vous **êtes immunisé·e :**

- Surveillez l'apparition de tout symptôme.

CancerCare Manitoba
ActionCancerManitoba